LES COMITÉS Interprofessionnels de Défense du Marché du Blé

Les Ministres de l'Agriculture et du Budget ont pris à la date du 26 Janvier, un arrêté dont nous donnons ci-dessous des extraits :

Article 1er. — La subvention qui peut être allouée aux Comités interprofessionnels départementaux et régionaux, en application du décret du 18 Janvier 1934, ne pourra excéder un maximum prévu à l'article 2 du présent arrêté. En outre le montant de la dite subvention ne pourra, en aucun cas, être supérieur au quadruple des cotisations versées par les adhérents aux dits Comités, ni dépasser les 4/5 du montant des dépenses de contrôle proprement dites de ces Comités.

Article II. — Pour chaque département la subvention comprend : 1° Une allocation fixe de 500 francs par mois; 2° Des allocations proportionnelles :

a) Au nombre de moulins du département déclarés en exécution de l'article 2 du décret du 27 Juillet 1933 : 10 francs par moulin et par mois.

b) Aux quantités de blé écrasées dans le département, déclarées en exécution de l'article 2 du décret du 27 Juillet 1933 : 1 fr. 25 par 1.000 quintaux et par mois.

c) A l'importance de la récolte de blé du département en 1933 : 1 fr. par 1.000 quintaux et par mois.

d) A l'importance des disponibilités en blé du département pour la campagne en cours.

Ces disponibilités seront représentées par la différence entre la production du département en 1933 et les quantités déclarées en exécution de l'arrêté du 18 Juillet 1933 d'une part, les quantités nécessaires à la consommation et aux semailles d'autre part : 2 fr. par 1.000 quintaux et par mois.

Toutefois pour les Comités régionaux, l'allocation fixe mensuelle ne pourra excéder 300 francs par département.

LE COURS DU BLÉ ET LE PRIX DU PAIN

UN VŒU DU SYNDICAT AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Lors d'une récente réunion du syndicat agricole de l'arrondissement de Lille, le voeu suivant a été adopté :

« Que le prix du pain reste fonction du prix de la farine de première qualité et que des sanctions soient prévues contre les fraudeurs en boulangerie, de manière à ce qu'il ne soit fabriqué que du pain de première qualité, seul moyen d'en augmenter la consommation.

» Que les propriétaires tiennent compte du prix réel du blé payé à la culture et non du cours officiel inséré dans les journaux. Que les syndicats agricoles, légalement constitués soient autorisés au même titre que les coopératives agricoles, à pratiquer le report des blés en ferme, notamment le syndicat agricole de l'arrondissement de Lille créé en 1902. »

Ce vœu s'appuie sur un certain nombre de considérants : à savoir notamment qu'en plus des taxes imposées aux producteurs par la loi du 6 décembre 1933 « il est également déduit par la meunerie, à la livraison, au titre d'impuretés ou de graines étrangères, environ 10 %.

JARDINAGE PRATIQUE

Les travaux en mars

Jardin potager. — Continuez activement les semis de pleine terre, commencés dès la fin de février. Semez les mêmes légumes que le mois précédent, et, de plus, betteraves, choux, laitues, navets et romaines ; semez sous verre à froid : choux de Bruxelles, haricots ; sous châssis : céleri-rave, choux-fleur tendre, tétragone. Surveillez les plantes cultivées sur couche ; aérez largement le jour, si le temps est beau ; abritez le soir. Repiquez en côtière les céleris, chicorées, choux-fleurs, romaines, semés en février ; sur couche : les aubergines, concombres, melons, semés à la même époque. Plantez les asperges, les pommes de terre germées. Replantez les touffes et bordures de ciboule, estragon, oseille, thym. Découvrez complètement et binez les artichauts. Récoltez les mêmes produits qu'en février et, de plus, carottes, cerfeuil, navets, oseille, poireaux.

Jardin fruitier. — Taillez les arbres fruitiers à noyau, en commençant par ceux en espalier : d'abord cerisiers et pruniers, puis abricotiers et pêchers. Palissez à l'osier, après enlèvement des vieilles ligatures. Mettez en place les plants de fraisier. Marcottez la vigne. Préparez et plantez les boutures de cassis et de cognassier : greffez en fente les vieux arbres recépés ; semez les pépins ou noyaux stratifiés. Echenilliez.

Jardin d'agrément. — Achevez de planter les arbustes : chèvrefeuils, glycine, Jasmin, lierre, vigne vierge. Terminez la taille des fuchsias, hydrangeas, etc.... et, vers la fin du mois, taillez les rosiers en commençant par les plus rustiques. Retournez le vieux gazon et ensemencez les pelouses. Tondez les haies. Transplantez les semis d'automne et les plantes bisannuelles semées au printemps précédent. Semez ou plantez en pleine terre : aconits, asters, auricules, balsamines, belle de jour, belle de nuit, centaurée barbeau, clarkies, coquelourds, eschscholtzia, giroflée jaune, linaires, lis (la plupart), mufliers, œillets de Chine, oxalis, phlox, scabieuses, tritoma. Boutures : anthemis, fuchsias, géraniums, verveines. Sortez, par temps doux, les plantes d'appartement, pour les rentrer le soir. Cueillez en plein air les fleurs des crocus, jacinthes, marcisses jeunes et à bouquet, pensées, pervenches, primevères des jardins, saxifrages de Sibérie, violettes, etc...

Echos et Informations

LES DÉSIRS DE M. LE PRÉFET DE POLICE

Dans son beau volume « Pour et contre la Terre », M. le sénateur Boret rapporte une interview, qu'a donnée il y a déjà quelques jours, M. le Préfet de Police de la Seine.

« Je veux, dit M. le Préfet, que le lait soit bon marché, pour que les pauvres gens puissent acheter des habits et des souliers ».

Et pourquoi pas le contraire réplique M. Boret, pourquoi ne ferait-on pas baisser le prix des souliers, pour que les miséreux puissent acheter du lait.

Avec cet état d'esprit, conclut M. Boret, on finira par faire que les producteurs qui veulent bien consentir quelques sacrifices par pure philanthropie, mais qui ne sauraient en faire un métier, se tourneront vers d'autres professions où tous les profits sont permis.

ÉCOLE NATIONALE D'INDUSTRIE LAITIERE DE MAMIROLLE

Les examens d'admission à l'École Nationale d'Industrie Laitière de Mamirolle (Doubs) auront lieu au siège de l'établissement le 3 Avril 1934.

Les demandes d'inscription et de bourses doivent parvenir au Directeur de l'École avant le 20 Mars 1934.

CHEZ LES PRODUCTEURS DE LAIT

L'assemblée générale annuelle de la Confédération Générale des Producteurs de lait se tiendra jeudi 15 Mars, à 14 heures, salle des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche, Paris. A l'ordre du jour : Examen de la situation laitière et des possibilités d'amélioration de ses débouchés.

MÉDAILLES D'HONNEUR AUX OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Des médailles d'honneur en argent et en vermeil sont décernées aux ouvriers ou employés dont les noms suivent :

NORD

MÉDAILLES D'ARGENT

Mme Allavoine, née Dancoisne Hermance, à Hellemmes-Lille. — M. Anquez Cyrius, à Ostricourt. — Mme Averlandt, née Blancka Blanche, à Roncq. — Mme veuve Avet, née Bouche, à Roubaix. — M. Bailly Théophile, à Cassel. — M. Baffcop Camille, à Nieppe. — M. Balembois Jules, à Beauvois-en-Cambrésis. — M. Bara Edouard, à Valenciennes. — M. Barae Louis, à Roubaix. — M. Barbier Daniel, à Rexpoëde. — M. Barez Raoul, à Haubourdin. — M. Bartier Maurice, à Erquinghem-Lys. — M. Basélis Louis, à Nieppe. — M. Bastien Paul, à Lallaing. — M. Bataille Augustin, à Auby. — M. Baudoux Emile, à Lille. — M. Baudry Alphonse, à Valenciennes. — M. Bauduin Paul, à Somain. — Mlle Bauvin Camille, à Halluin. — M. Bauwens Louis, à Seclin. — M. Bazimon Léon, à Coudekerque-Brachne. — M. Beauquan Charles, à Wasquehal. — M. Beckman Henri, à Halluin. — M. Becquet Henri, à Thumeries. — M. Beel Edmond, à Halluin. — Mlle Beel Blanche, à Halluin. — Mlle Beel Elodie, à Halluin. — M. Belmer Léon, à Masnières. — M. Bels Gustave, à Neuville-en-Ferrain. — M. Bercq Oscar, à Cuincy. — M. Berlamont Victor, à Rosendaël. — M. Bernard Auguste, à Lille. — M. Bernard Désiré, à Mouvaux. — M. Bertaux Joseph, à Glageon. — M. Berte, à Halluin. — Mme veuve Berte, née Nutteyn Barie, à Halluin. — M. Bertrand Ernest, à Fourmies. — M. Beuscart Henri, à Wattrelos. — Mme Beyaert, née Charlemegne Rachel, à Holque. — M. Bigaillon Augustin, à Valenciennes. — M. Billeaux Georges, à Hallennes-lez-Haubourdin. — M. Billiard Alexandre, à Wervicq-Sud. — M. Billiau Arthur, à Hazebrouck. — M. Billiet Cyrille, à Loos. — M. Blanchard Fernand, à Fontaine-au-Pire. —M. Blas Auguste, à Neuville-Saint-Rémy. — M. Blas François, à Bouvies. — Mme Blas, née Dumont Aline, à Bousies. — M. Blervaque Jean-Baptiste, à Lallaing. — M. Boche Henri, à Denain. — M. Bodin Camille, à Tourcoing. — M. Boidin Henri, à Armentières. — M. Boitel Albert, à Roubaix. — Mlle Boittiaux Flavie, à Beauvois-en-Cambrésis. — Boldoduck Louis, à Auberchicourt. — M. Bonduau Adolphe, à Lomme. — M. Bonetty Adolphe, à Raismes. — M. Boonaert Cyrille, à Halluin. — Mme Boone, née Spiet Julie, à Halluin. — M. Bouchart Alphonse, à Tourcoing. — M. Bouche Henri, à Haubourdin. — Mme veuve Bouche, née Verne Palmyre, à Tourcoing. — M. Boucherie Norbert, à Halluin. — M. Bouckson Henri, à Tourcoing. — M. Boudoux Alexandre, à Roost-Warendin. — M. Bouffe François, à Mouchin. — M. Bouillaud Henri, à Denain. — M. Bouillet Louis, à Quesnoy-sur-Deûle. — Mme Boulanger, née Vandersarren Clémence, à Roubaix. — M. Boulanger Léon, à Lille. — M. Boulet Henri, à Tourcoing. — M. Bouquillon Julien, à Roubaix. — Mlle Bourdon Marie, à Fontaine-au-Pire. — M. Bourghelle Arnould, à Seclin. — M. Bourlet Lucien, à Somain. — M. Bourraigne Georges, à Lille. — M. Bourteele Amand, à Lille. — Mme Boutemy, née Dinau Pierre, à Sainte-Olle-Rallencourt. — Mlle Bracq Néomie, à Beauvois-en-Cambrésis. — Mme Braem, née Boidin Sophie, à Pérenchies. — Mma Braem, née Geloen Honorine, à Armentières. — M. Brasselet Charles, à Aulnoy. — M. Breyne Gaspard, à Roubaix. — Mlle Bricout Sophie, à Fontaine-au-Pire.

Mme veuve Bricourt, née Lévêque Désirée, à Bévillers. — Mme Briet, née Lebiois Adéline, à Leers. — M. Broucksert Emile, à Hazebrouck. — M. Bruyère Louis, à Lille. — M. Buchez Georges, à Dunkerque. — M. Buirette Gustave, à Gravelines. — Mme veuve Buiron, née Delacourt Pauline, à Beauvois-en-Cambrésis. —M. Busin Alphonse, à Poix-du-Nord. —

(A suivre).

PAS-DE-CALAIS

MÉDAILLES D'ARGENT

M. Abraham Jules, à Eleu-dit-Leauwette. — M. Agnieray Albert, à Outreau. M. Aillié Charles, à Brusy-en-Artois. — M. Allart François, à Bruey-en-Artois. — M. Ansel Paul, à Desvres. — M. Ars Henri, à Lievin. — M. Barbier Henri, à Houdain. — M. Barez Henri, à Auchel. — M. Bassez Fernand, à Sallaumines. — M. Beaumont Louis, à Desvres. — M. Beccu Louis, à Nœux-les-Mines. — M. Becque Paul, à Bruey-en-Artois. — M. Bera Charles, à Lene. — M. Bernard Prudent, à Fouquereuil. — M. Bernier Edouard, à Calais. — M. Berthe Gusteve, à Wingles. — M. Berthet Marius, à Angres. — M. Bertin Josepb, à Lens. — M. Betourne Augustin, à Brusy-en-Artois. — M. Béve Paul, à Recquinghem. — M. Billet Modeste, à Béthune. — M. Biet Philomé, à Calais. — M. Bocquillon Fernand, à Enquin-les-Mines. — M. Bœuf Félicien, à Marles-les-Mines. — M. Bolily Charles, à Billy-Berclau. — M. Bonnel Paul, à Calais. — M. Boulanger, à Nœux-les-Mines. — M. Boulanger Louis, à Calais. — Mme Boulanger, née Mascot, à Boulogne-sur-Mer. — M. Boulengez Julien, à Hersin-Coupigny. — M. Boulet Joseph, à Auchel. — M. Boullet Charles, à Verquin. — M. Bouquillon Cyr, à Labuissière. — M. Bourdon Louis, à Divion. — M. Bourgois Julien, à Saint-Omer. — M. Boutry Charles, à Courrières. — M. Boutte Henri, à Heillicourt. — M. Boutteau Paul, à Estevelles.— M. Boyaval (Clery), à Calonne-Ricouart. — M. Breton Alexis, à Vendin-le-Vieil. — M. Breviéra Fernand, à Auchel. — M. Breviére Henri, à Auchel. — M. Briche Bertin, à Festubert. — M. Bridoux Florentin, à Bruay-en-Artois. — M. Briet Paul, à Prévent. — M. Brunelle Fernand, à Vendin-le-Vieil. — M. Brunon Xavier, à Lozinghem. — M. Burot Paul, à Hénin-Liétard. — M. Cabaret Ernest, à Liévin. — M. Caillieret Jules, à Nœux-les-Mines. — M. Campagne Julas, à Bruay-en-Artois. — M. Capron François à Rebreuve. — M. Carlier François, à Brusy-en-Artois. — M. Carnel Louis, à Ourton. — M. Cernez Henri, à Bruay-en-Artois. — M. Caron Arthur, à Brusy-en-Artois. — M. Caron Charles, à Barlin. — M. Caron Jean, à Loos-en-Gohelle. — M. Caron Jules, à Lens. — M. Caroux Rene, à Boulogne-sur-Mer. — M. Carpentier CoConstant, à Vednin-le-Vieil. — M. Catteau Gustave, à Calais. — M. Chabé Séverin, à Brusy-en-Artois. — Mme veuve Chapelet, née Lambert, à St-Omer. — M. Cheppe Henri, à Montbernenchon. — M. Chevalier Achille, à Hénin-Liétard. — M. Chevalier Côme, à Hénin-Liétard. — M. Chevalier Jules, à Hénin-Liétard. — M. Chochois Arthur, à Boulogne-sur-Mer. — M. Choquet Pierre, à Bruay-en-Artois. — M. Clin Henri, à Pont-à-Vendin. — M. Coget Eugène, à Montigny-en-Gohelle. — M. Cohet François, à Nœux-les-Mines. — M. Coilliot Fernand, à Fouquières-lez-Lens. —M. Coquelet Henri, à Nœux-les-Mines. — M. Coquerel Edmond, à Calonne-Ricouart. — M. Cornu Jules, à Maginicourt-en-Comté. — M. Courtin Louis, à Bruay-en-Artois. — M. Courtois Adolphe, à Liévin. — M. Cressent Gabriel, à Hallicourt. — M. Culier Gaston, à Liévin. — M. Dachicourt Louis, à Guines. — M. Damiens Moïse, à Hénin-Liétard. —

(A suivre).

AISNE

MÉDAILLES D'ARGENT

M. Barbier Jules, à Hirson. — M. Baron Albert, à Proisy. — M. Bégus Henri, à Sissy — M. Beray Gédéon, à Hirson. — M. Berton Louis, à Chauny. — M. Bourgue Louis, à Courmelles. — M. Cadet Georges, à Chauny. — M. Caure Eugène, à Saint-Quentin. — M. Culpin Lazare, à Rougeries. — M. Faroux Isidore, à Hirson. — M. Jacquet Hilaire, à Hirson. — M Jouglet Albert, à Hirson. — M. Lecaillon Jules, à Hirson. — M. Legrand Louis, à Fresnoy-le-Grand. — M. Leroy Eugène, à Hirson. — M. Leseguilier Camille, à Cîry-Salsogne. — M. Marcaille Achille, à Cîry-Salsogne. — M. Naudin Nestor, à Billy-sur-Aisne. — M. Tedaldi Guillaume, à Berry-au?Bac. — M. Turot Emile, à Chivres-Val. — M. Vandendsé.e Eugène, à Bernot.

MÉDAILLES DE VERMEIL

M. Bertrand François, à Hirson. — M. Braconnier Armand, à Romery. — M. Chimot Ernest, à Boué. — M. Crépin Georges, à Noyant-et-Aconin. — Mme veuve Lecrignier, née Compsin Virginie, à Romery. — M. Martin Daniel, à Hirson. — Mma veuve Roget, née Etienne Marie, à Boué. — M. Thiébaut Alfred, à Proisy. — M Vigelle Charles, à Etreux. — Mma Vigelle, à Etreux.

LES SPORTS

Commentaires sur les quarts de finale de la Coupe de France de football-association

Un qualifié sur quatre partants, telle est la proportion que la quasi unanimité des critiques sportifs s'accordait à nous prédire, à la veille des quarts de finale de la populaire épreuve qu'est la Coupe de France.... Tout ne concourait-il pas, d'ailleurs, à donner raison aux plus pessimistes car, abstraction faite de la rencontre mettant aux prises deux Nordistes et pour laquelle l'un des deux belligérants devait s'affirmer, il faut convenir que la tâche des Amiénois et des Roubaisiens s'annonçait extrêmement difficile...

Les premiers nommés, face aux redoutables Sétois, n'en inspirèrent pas moins de sérieuses craintes aux supporters méridionaux et surtout à l'émotif tribun Bayrou, pour lequel 70 minutes sur 90 durent être bien pénibles...

Les hommes de Paul Nicolas, en effet, ne s'inclinèrent que vers la fin de la partie, devant un adversaire incontestablement supérieur en technique et longtemps aidéré par une résistance qu'il n'avait certes point prévue aussi opiniâtre.

Les Amiénois n'ont nullement démérité et l'on ne saurait trop le leur dire en leur souhaitant, d'ici la fin de saison, la belle récompense qu'ils méritent....

Quant aux Racingmen du Parc Jean Dubrulle, ils ont, en triomphant d'un adversaire coté, affirmé leur supériorité dans cette Coupe de France qui les vit par deux fois consécutives, figurer en finale... Les Doyens, grâce à leur cran superba at à una énergie à toute épreuva, acquirent dimanche dérnier un succès unanimement apprécié qui leur vaudra cette année encore de livrer les ultimes combats...

Nous les félicitons cordialement... Qui pourrait en effet ne point admettre que leur persévérance ne soit digne du succès final. En toub cas, si ce dernier devait par la force des choses leur échapper de nouveau, les pouvoirs publics seraient bien inspirés de décerner au R.C. Roubaix un accesit de régularité, auquel le Nord tout entier applaudirait de belle façon. Mais nous n'en sommes pas encore là et les hommes de Verriest avant tout, vont chercher à décrocher la timbale...

Sur le terrain des vainqueurs de Rouen, Olympiens Lillois et Tourquennois de l'Union ont bataillé ferme. Conformément aux pronostics raisonnés généralement émis, les « Dogues » l'ont emporté. Ce ne fut toutefois sana une lutte acharnée, au cours de laquelle, justifiant une vieille réputation, les Tourquennois s'accrochèrent de toutes leurs forces pour consentir finalement à disparaître devant la logique et l'irréfutabilité des faits, maie non sans honneur..... Les Lillois gardent entières les chances que nous nous sommee plûs à leur reconnaître sur le vu de quelques magnifiques performances. Leur team a suffisamment démontré en cetta occasion ce qu'il pouvait réaliser à condition de posséder un moral excellent.

Les coéquipiers de Vinkelmans ont, eux aussi, droit aux éloges les plus chaleureux..., ils ne leur ont certes pas manqué depuis dimanche soir et pour notre part noua ne les leur marchanderons pas....

Quant aux Marseillais, ils firent à Paris l'expérience que Rennes demeure un « rude morceau ». Peut-être avaient-ils considéré que leur déconvenue en championnat devant les bretone n'avaient été qu'un accident.... Ile doivent en être revenus aujourd'hui.

Une vue des phases émotionnantes du match « RENNES-MARSEILLE » disputé à PARIS, lequel se termina par un « draw » : 2 buts à 2. On voit ici le gardien marseillais DI LORTO surgir et repousser du poing un ballon que cherchait à ou nitrôler VOLWEILLER (Rennes), en maillot sombre.

Face à face de nouveau, sans doute le 18 de ce mois, les valeurs antagonistes qui ne purent se départager avant hier au Parc des Princes, vont connaître un succès d'affluence plus considérable encore et cela se conçoit aisément.

Que le meilleur réussisse à se qualifier... c'est le souhait que formuleront les sportifs dégagés de toute attache et de tout chauvinisme...

Le Nord possède donc deux qualifiés, le Sud-Est un certain et un possible, l'Ouest un possible.

Cette proportion des plus honorables confirma la valeur actuelle de notre football régional, veleur qui ne peut que s'affirmer davantege encore par l'entente définitive des diverses fractions séparées par du soi-disant questions de doctrines.

Et maintenant, attendons avec calme le prochain tirage au sort, en souhaitant qu'il soit pour les nôtres l'occasion de nouvelles et satisfaisantes exhibitione et partant, da réconfortants succés....

R. M.

Le match O. L. - U. S. T. sera-t-il rejoué ?

La rencontra O.L.-U.S.T. qui fit l'objet de toutee les conversations sportives ces dernières semaines, dans notre région, menace de feire couler beaucoup d'encre.

Il n'éteit question, dans toue lee groupes de aportmen qui ne quittèrent pas précipitemment dimanche le stade J. Dubrulle, que de le réclamation déposée per les Tourquennois au sujet de l'incident d'arbitrage vis-à-vis du joueur lillois Meurisse.

Voici d'ailleurs le texte de la réclamation rédigée et signée par Marcel Desrousseaux, cepitaine de l'U.S.T.

Le joueur Meurisse, de l'O.L. ayant quitté le terrain pendant 4 minutes est rentré dans le terrain alors qu'il n'y avait pas d'arrêt de jeu. A ce moment, l'arbitre s'epercavent de le présence de Meurisse, veut le refouler. Celui-ci n'obéit pas. L'erbitre arrête elors le jeu, fait sortir Meurisse et reprend le jeu par une balle à terre au lieu de donner coup franc comme le prévoit le réglement. A la première sortie de la belle qui a suivi la faute d'erbitrage, j'ai fait mes réserves à l'arbitre en présence de Winckelmans, capitaine da l'O.L. at du juge de touche Quittemel.

Voua pensez si les commentaires siiaient leur train! le premier spectateur qui m'apprit la chose était un arbitre. Il offrait de parier n'importe quelle somme que le match serait à rejouer. Et se chevalier du siffiet de réciter et de disséquer le fameux article du réglement. Meis cet arbitre est membre de l'U.S.T.

Mais voici qu'un « fédéral » qui n'a aucune attache à l'Union donne également son appréciation. Il regrette l'erreur malheureuse de son collégue et ami Courbot. Il tente d'excuser son confrère meis reconnait que la réclamation déposée est juete. Aucun vice de forme à elléguer. Pour lui, la cause est entendue. La Commission centrele des arbitree fera rejouer le match.

Gros émoi parmi tout le groupe qui entoure ce « référée ». Meis que pensent les Tourquennois, pourquoi cette observation à vouloir rejouer un match... qu'ils ne peuvent équitablement pas gagner ?

M. Charles Van de Veegaete, membre de le C.C.A. et vice-président de l'U.S.T., nous déclare qu'il toucha de trop prée à l'arbitrage pour ne pas couvrir l'erbitre nordiete. Mais, dit-il aussi, l'Union ne peut plue faire de sentiment, maintenant qu'elle a dû passer dana le clan professionnel. Une occasion se présente de rejouer un match à « recette », elle ne peut la laisser échapper.

Van de Veegaete déplore que tout vienne de l'ignorance des joueurs de l'O.L. Une equipe qui a l'honneur de porter le titre de « champion de France » doit connaitre toutee les réglea du jeu... et les appliquer.

Ne voulant être juge et partie, Van de Veegaete n'assistera pas à la réunion de la C.C.A., meie il en a la conviction profonde : see collégues devront reconnaitre qu'il y a une faute technique et le match sera à rejouer.

M. Félix Balyu n'est pas moins affirmatif. En bon secrétaire général du club, l'ami Balyu noue sort des « documents ». Et tout d'abord le texte de la réclamation déposée per Desrousseaux et que nous avons reproduite plus haut... « Là-dessue, nous dit notre interlocuteur, aucun vice de forme. Voyons meintenent le réglement ». St notre homme de sortir la revue « Football » du jeudi 12 octobre 1933, n 198. « Donnez ces renseignements à vos lecteure, nous dit Balyu. Ils pourront consulter ce journal officiel de la Fédération Française de football-association. Ils verront à la page 11 de la rubrique officielle, rédigée par M. Delannoy, secrétaire administratif de la 3 F.A., sous le titre « Le Comité des régles du jeu de la F.I.F.A. s'eat réuni », la question suivante posée par la 3 F.A. à la F.I.F.A. qui est la Cour suprême du football.

QUESTION. — Un joueur, après avoir préveenu l'arbitre, quitte le terrain pour se faire masser. La loi 12 préeise que ce joueur ne peut se présenier à l'arbitre pour reprendre part au jeu que lorsque la balle ne sera plus en jeu. Que doit faire l'arbitre, s'il s'en aperçoit immédiatement, c'est-à-dire au moment où le joueur pénètre dans le jeu ?

RÉPONSE. — L'arbitre doit adresser un avertissement au joueur et accorder un coup franc à l'équipe adverse.

Or, M. Courbot, non seulement a brisé une attaque uetienne, mala il a fait une remise en jeu per une « chandelle d'arbitre ». Cela, tout le monde l'a vu. La feute est nette et indiscutable.

Voyez-vous, continue M. Balyu, combien nous avons raison à l'U.S.T., de nous occuper des régles du jeu de football. Chaque lundi, lors de nos réunions de commission, membres de cette commission et joueurs assistent à une véritable leçon de « théorie footbalisesque ». Cherles Van de Veegaete fait son « cours » d'une demi-heure et les résultats sont appréciables, je vous assure...

Pour en revenir à l'incident d'erbitrage, le déciion de la C.C.A., celle du Bureau fédéral, s'il y a appel, ne font pour moi aucun doute : « le match eera à rejouers.

Les aportifs s'en pleindront-ils ? Je ne le pense pas. Lee trésoriers des deux clubs eux, s'en frotteront certainement les meina »

GASTON MINET, *Tailleur*
LILLE, 42, rue de Paris, LILLE
VETEMENTS tout FAITS et MESURE
Voir Nouveautés de la Saison

BOXE

Visites à notre journal

Vainqueurs et vaincus du tournoi de la « Ceinture des Flandres sont venus nous donner leurs impressions

KIL HERMAL : Une vieille coutume veut que tout sportif nordiste qui a pris part à une épreuve importante vienne passer quelques instants en nos bureaux pour nous faire part de ses impressions.

C'est cet usage qui nous a valu, hier, le plaisir d'avoir la visite du sympathique Valenciennois Kid Hermal, qui, dimanche après-midi, disputa, sans pouvoir s'imposer d'ailleurs, la finale des « plumes » du Tournoi pour la Ceinture des Flandres, avec le Fivois Kid Michel.

Kid Hermal, avec un bel esprit de justice, auquel noua noue plaisons de rendre hommage, a commencé par nous faire l'éloge de son vainqueur.

— C'est un homme plein de qualites, nous a-t-il confié, franc, loyal, avec lequel j'ai éprouvé un réel plaisir de me meeurer.

Puis voyez-vous, a ajouté notre interlocuteur après un moment de eilence, puisque j'ai été battu, je préfère que ce soit par lui, car Kid Michel est un jeune qui a besoin de publicité afin d'être connu des amateurs de belle boxe.

Il possède en effet des moyens susceptibles de faire de lui une vedette à condition qu'il travaille comme je pense qu'il l'a fait jusqu'ici.

— Vos propos flatteura pour votre adversaire de dimanche vous font font honneur, Kid Hermal...

— Bah, ce n'est que justice, puis, vous savez, on ne peut pas toujours gagner D'ailleurs, dimanche, je n'étais pae dans mon assiette, et de plus ma blessure à la main droite, blessure dont je vous aveis parlé lundi dernier quand je auis venu passer quelques instants avec vous, n'est pes encore guérie.

Remarquez toutefois que je ne dis pas cela pour chercher à excuser ma défaite, laquella me fait gros cœur car j'espérais bien m'attribuer la première ceinture, mais tout simplement parce que je dois rencontrer Poutrain le 18 mars, à Valenciennes...

Mais je vais me soigner, et tout en m'entrainant consciencieusement. D'ici là je pense être parfaitement guéri, et pouvoir me racheter de ma défaite devant Kid Michel.

Kid Hermal, qui devait prendre son train, nous a quitté eur ces mots, en nous recommandant toutefois de dire qu'il espère que Kid Michel lui accordera sa revanche en 10 x 3.

⁂

KID MICHEL : Quelques instants après le départ de notre visiteur, son adversaire de dimanche, le détenteur de la Ceinture des Flendres (catégorie « plume »), Kid Michel, en compagnie de son frére et de son menager, Richard Deconinck, pénetreit à son tour dans notre bureau.

Est-il besoin de dire que tout le monde était sourisnt et que le bonheur le plus complet pouvait se lire aisément sur les visages de tout le monde ?

Nous ne le croyons pas, cer ce sentiment est bien compréhensible et le contraire eût été plutôt étonnant.

Après les félicitations d'usage, Kid Michel, en quelques mots nous a exprimé toute la joie à lui procurée par sa victoire d'hier.

— J'ai dû m'employer, je vous l'assure, a-t-il ajouté, pour parvenir à mes fins devant un adversaire aussi coriace que Kid Hermal.

D'ailleurs, je dois à la vérité de dire que le Valenciennois est un des hommes les plus loyaux que j'ai eu l'occasion d'affronter jusqu'ici. Jamais il n'y a eu entre noue le moindre accrochage, et dans de telles conditione nous avons pu défendre nos chances avec toute la régularité désirable.

— Voilà un bel hommage rendu à votre antagoniste.

— Il l'a bien mérité.

— Et que pensez-vous faire maintenant ?

— En premier lieu, me reposer. Vous devez savoir que j'ai fourni de multiples combats au cours de ces dernières semaines et cela m'a quelque peu fatigué.

Après quelques jours d'inaction, je reprendrei l'entraînement. Et je vous assure que je le ferai très sérieusement, cer je sais que maintenant je suis sur la bonne voie pour réaliser toutes mes ambitions, celles que tout boxeur doit avoir s'il veut s'imposer.

— C'est exact, pour arriver à percer il faut le vouloir. Vous en avez eu une preuve en arrivant à vaincre Kid Hermal. Vous n'avez donc qu'à persévérer.

— C'est ce que je vais faire.

— Et j'y tiendrai la main ! s'exclama Richard Deconinck qui, pour une fois, avait joué un rôle passif dane toute la conversation.

Voilà de bonnes résolitions ; espérons que Kid Michel, qui est tout jeune, saura les respecter et atteindre ainsi au rôle de vedette auquel sa victoire sur le Valenciennois Kid Hermal lui donne droit, et ce pour la plus grande gloire du Boxing-Club Fivois.

POUR LA CEINTURE DES FLANDRES, LA RENCONTRE ATTENDUE : MATON-FAMECHON

La veleur de Maton et Famechon, qui diputeront la finale du Tournoi des poids coqs le 11 mars, au Palais de la Boxe (Foire Commerciale), doit valoir à cette 7e et dernière journée de la Ceinture des Flandras, un succés considérable. On ne peut nier, en effet, après avoir vu la jeune révélation Famechon disposer avec facilité de Maréchal et du dur Pannecoucke, que ce combat soit l'un des plus intéressants que l'on puisse organiser dans notre région. Il est curieux de savoir, effectivement, si le sympathique Maton parviendra à endiguer le fougue de son dangereux adversaire.

D'autre part, les quarts et demi-finales de la compétition des poids moyens, qui complétent superbement ce programme nous permettront de revoir en action les Frére, Prilleux, Ray Touzet, Martel, Foulon, Taddei, Dupuis et Dassonville, qui se sont qualifiés, précédemment, de remarquable façon. Avec ces huit hommes, les ameteurs de rencontres émotionnantes seront servis à souhait, les six combats qu'ils se livreront s'avérant extrémement disputés.

Le jour de notre Mariage...

mon mari m'a avoué..

Jamais je n'oublierai le frisson qui me parcourut lorsque je compris que l'amour de mon mari avait tout d'abord été inspiré par ma peau blanche et la beauté de mon teint frais et velouté comme un pétale de rose. Cependant, la peau de mon visage, peu de mois auparavant, était encore rêche, enlaidie de points noirs et de pores dilatés. Puis, j'obtins une beauté nouvelle et indescriptible grâce à l'emploi quotidien de la Creme Tokalon, Couleur Blanche, (non grasse). Celle-ci est blanchissante, tonique, astringente et absolument sans dangee pour la peau. Je suis certaine que l'effet embellissant de cette Creme Tokalon, Couleur Blanche, aidera toute femme à émouvoir le cœur des hommes.

ATHLÉTISME

LES SPORTS DANS LES ECOLES DES MINES DE LENS

Jeudi 1er mars, dans le magnifique cadre du Stade Bollaert s'est déroulé le VIIIe Cross Country scolaire dont nous donnons ci-desscus le classement général. Longueur du parcours 1.450 m. environ, 73 partants.

1. Sébert, de l'école Sainte-Barbe, en 4' 53" 4/5 ; 2. Wartelle (Saint-Amé) ; 3. Sporea (Saint-Auguste) ; 4. Cailleret (Saint-Amé) ; 5. Jolembrowski (Saint-Pierre) ; 6. Krogulec (Saint-Elie) ; 7. Peugnet (Saint-Auguste) ; 8. Michalowski (Sainte-Barbe) ; 9. Douhairet (Saint Amé) ; 10. Meurin H. (St-Elie), etc.

Classement général par écoles : 1. St-Amé, 35 p. ; 2. Ste-Barbe, 37 p. ; 3. St-Auguste, 50 p. ; 4. St-Elie, 53 p. ; 5. St-Pierre, 63 p. ; 6. St-Edouard, 119 p.

Madame
Débarrassez Bébé de ses Vers
avec le VERMIFUGE marque ELEPHANT
le plus ancien, le plus actif
2 francs, toutes Pharmacies

AUTOMOBILISME

LE RALLYE FÉMININ PARIS-SAINT-RAPHAËL

Voici le classement par catégories du Rallye Automobile féminin Paris-Saint-Raphael. Les concurrentes non pénalisées ont été classées d'après les résultats de l'épreuve de manœuvre :

Jusqu'à 6 C.V. — 1. Comtesse Moy ; 2. Mme Coucdellot ; 3. Mme Olga Thibaut ; 4 Mme Roux ; 5. Mme Descolice ; 6. Mlle Astraud, 14 points de pénalisation.

7 A 8 C.V. — 1. Mlle Hustinx ; 2. Mme Giraud ; 3. Mme Claude Salvy ; 5. Mlle des Forets ; 6. Mme Liévin ; 7. Mlle Chomettre ; 8. Mme Cellier de Burian.

9 et 10 C.V. — 1. Miss Riddel ; 2. Mme Paris ; 3. Mme Luzeaux.

11 et 12 C.V. — 1. Mme Dubuc-Taine ; 2 Mme Schell ; 3. Mme Dereumeux ; 4. Mme Degouy, 1 point de pénalisation ; 5. Mme Gobert, 11 points.

13 à 16 C.V. — Mme Gedon ; 2. Mlle Chaillou ; 3. Mme Jourdan ; 4. Mlle Sotton, 3 points de pénalisation ; 5. Mme Blandin, 10 points ; 6. Mme Hart, 54 p. ; 7. Mme Claire Olivier, 91 p.

17 C.V. et au dessus. — 1. Mme Nenot ; 2. Mme Gonnot ; 3. Mlle Simone Jarnac, 56 points de pénalisation.

JEU DE BALLE

DEMANDES DE LUTTE

L'équipe II de l'Entente d'Aulnoye est libre chez elle les 1-8-19 Avril, 6 Mai, 3 Juin, 8 et 29 Juillet. Ecrire à M. Collart, vice-président, rue Pasteur, à Aulnoye. Conditions fédérales.

Une benne digestion procure un bon sommeil. Si vous voulez bien digérer, prenez après le repas du soir une cuillerée à café de NORODOL. 10.60 T'les phies.

HIPPISME

COURSES A ENGHIEN

1re COURSE. — 1. Villeras (R. Sirvain) g. 27.00, p. 1.00. — 2. La Louvière (R. Georgel) p. 16.00. — Pas couru : Diplomate.

2e COURSE. — 1. Tortoise Shell (R. Mourikis) g. 9.50, p. 6.00. — 2. Gold Rush (J. Weim) p. 7.50. — Pas couru : Icare ; Foi Ainant.

3e COURSE. — 1. Claude II (M. Denton) g. 68.50, p. 13.50. — 2. Gerberi (C. Cervo) p.